

Le 25 Août 2022

Chers Parents

Déjà ou enfin, voici le temps des préparatifs de la rentrée !

Souhaitant que parents et enfants aient pu se ressourcer, j'espère que vous vivrez avec dynamisme et enthousiasme cette rentrée 2022.

L'équipe enseignante, Laure Forestier, enseignante à temps plein PS/MS/GS, Aurélie Winkelsass, enseignante CP/CE1/CE2 et Audrey Gins-Petit, directrice et enseignante CE2/CM1/CM2 vous attend. Elles vous donneront certainement les dernières directives scolaires.

Pour ma part deux informations importantes :

- Le montant des prix cantine
- Les travaux rue de l'église (la rue de l'école)

Le coût des repas de cantine : Le conseil municipal a décidé que seule la hausse du fournisseur sera répercutée sur le prix de repas (hausse en Avril et hausse à la rentrée soit 14%) ce qui ramène le prix d'un repas pour 1 enfant à 5,30 € et deux enfants 4,90 €.

Compte tenu de cette forte augmentation, la municipalité prend à sa charge la hausse qui impacte aussi le coût des services (hausse du point indiciaire des agents communaux, hausse du gaz, électricité, produits ménagers...).

Les travaux rue de l'église : Des travaux ont été entrepris pour une rénovation du réseau d'eau potable rue de l'église (la rue de l'école), celle-ci est fermée. Les stationnements sur la départementale, rue de la Chartre, ne sont pas autorisés, sauf, en restant au volant, pour une dépose minute sur le trottoir pour des plus grands qui peuvent aller seuls jusqu'à l'école.

A ce jour, il semblerait que la partie de la rue de l'église côté école ne sera pas fermée. La circulation serait alors déviée rue Thomas et rue du Pont Madame.

Vous l'avez compris, les entrées et sorties vont être compliquées. Il faudra donc prévoir du temps aux heures scolaires, rouler au pas, rester très vigilants et s'imposer une certaine discipline pour la sécurité des enfants.

Au fur et à mesure de l'avancée des travaux de nouvelles instructions seront données.

Travaux école : Les travaux isolation intérieure sont terminés, le dossier est en cours pour isolation extérieure. Cet été, ce sont les sanitaires de la partie primaire qui ont été refaits pour le confort des élèves de l'élémentaire. Il s'agit maintenant que ce lieu soit respecté par chacun.

Pour le reste, pas de changement

Pour la restauration scolaire, nous proposons toujours 3 services: un service par groupe classe avec Nathalie et Doris.

BRUEIL-EN-VEXIN

Un village à vivre

Les surveillances des cours de récréation sont assurées par Laila et Angélique de l'IFAC, service de délégation publique que la mairie a engagé pour les temps méridiens.

Comme à chaque début d'année nous invitons parents et élèves à lire et à signer le règlement du restaurant scolaire pour amener leurs enfants à le respecter. Celui-ci sera disponible en ligne sur le site de la mairie www.brueil-en-vexin.fr même si une version papier sera distribuée à l'école.

Le règlement « élève » sera lu avec les parents et signé par lui-même afin de s'engager à le respecter. Il sera collé dans le cahier de correspondance.

Les inscriptions cantine qu'elles soient mensuelles ou annuelles doivent être retournées avant le 28 Août. Un mail vous a été adressé à ce sujet dernièrement. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez contacter Christelle Rondeau, la nouvelle secrétaire de Mairie.

Sachez que pour la facturation des repas occasionnels, c'est une facturation reportée regroupant plusieurs repas qui est présentée aux parents par le trésor public.

Les inscriptions aux garderies pré et post scolaires comme le centre de loisirs du mercredi se font directement auprès de l'organisme IFAC www.ifac.asso.fr qui gère ce service pour la Mairie directement avec les parents.

Il me reste qu'à vous souhaiter, parents et enfants, une bonne fin de vacances et une bonne rentrée 2022.

J'aurai le plaisir de vous retrouver bientôt, si ce n'est à la rentrée, certainement à la fête du village le samedi 10 Septembre.

Avec mon entier dévouement



Martine Tellier

Martine Tellier
Maire